ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE FIGUIG
CONSEIL PROVINCIAL DE FIGUIG

Avis d'achat sur bons de commande n° 22/2026/BP/PFG

Le Conseil Provincial de Figuig procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en appliquant les dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Travaux de branchement du réseau d'électricité au siège de Dar Alaman à Bouarfa

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Caractéristiques et spécification	Unité de mesure	Quantité	TVA %
1	Potelet galvanisé en tube rond diamètre 50 ferrures scellement et accessoires 2m (Fourniture et Montage)	Non spécifique	U	1	20%
2	Cable VINYSOL armé en cuivre à isolement sec U 1000 V tétrapolaire 4x35 mm^2 (Fourniture)	Non spécifique	m	30	20%
3	Cable VINYSOL armé en cuivre à isolement sec U 1000 V tétrapolaire 4x35 mm^2 (Montage)	Non spécifique	m	30	20%
4	Regard de visite (Fourniture et Montage)	Non spécifique	m^3	2	20%
5	Tube annelé en matière synthétique à double parois, classe 450 diamètre 110 mm (Fourniture et Montage)	Non spécifique	m	20	20%
6	Connecteur de dérivation à perforation d'isolant réseau sur réseau en câble préassemblé isolé de 35 à 70 mm^2 Alu (Fourniture et Montage)	Non spécifique	U	4	20%
7	Réfection chaussée revêtue bitume (Fourniture et Montage)	Non spécifique	m^2	5	20%
8	Terre de réseau (Fourniture et Montage)	Non spécifique	U	1	20%
9	Borne de signalisation SRM-ORI-MT ou BT (Fourniture et Montage)	Non spécifique	U	2	20%
10	Tranche traversée à 1 circuit (Fourniture et Montage)	Non spécifique	m	15	20%

* Lieu d'exécution : Dar Alaman à Bouarfa
* Délai d'exécution ou date de livraison de la prestation : **quinze (15) jours**
* Date et heure limites de réception des devis des concurrents : **le** 17 Nove 2026 **à** 11 **h** 00 **min.**
* Les plis des concurrents doivent être déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Conditions d'admission des candidats au titre de cet avis :

* les concurrents doivent déposer le dossier administratif suivant au **bureau d'ordre au siège du Conseil Provincial de Figuig à Bouarfa** au plus tard le 16 Nove 2026 à 10 h 00 min

Les pièces du dossier administratif exigées :

Attestation CNSS
Attestation fiscale.
Statut s'il s'agit d'une société ou personne morale.
L'attestation fiscale doit indiquer l'activité pour laquelle le concurrent est inscrit qui doit être en relation avec la prestation objet du présent avis de bon de commande .

Conditions requises des concurrents :

*Les concurrents n'ayants pas fournis le dossier administratif seront écartés.
* Les concurrents n'appartenant pas à l'activité pour laquelle sont inscrit, qui doit être en relation avec la prestation objet du présent avis de bon de commande seront écartés.

Conseil Provincial de Figuig
Président Du Conseil
Provincial de Figuig
Said EL-GERRNDI